

A l'occasion de la publication de son [*Que sais-je ? « Droits et libertés fondamentaux »* \(PUF\)](#), Mustapha Afroukh est revenu sur les principaux apports de son ouvrage lors d'une conférence à la Faculté de Droit et Science politique de Montpellier, le 23 novembre 2023.

La conférence était animée par Jordane Arlettaz.

Présentation de l'ouvrage par l'éditeur :

Nul ne peut y échapper : les droits et libertés fondamentaux sont partout. De fait, la référence à la fondamentalité, indissolublement liée à l'essor de l'« État de droit », s'est largement banalisée au point de devenir un passage obligé de tout discours juridique et politique. Mais ce succès grandissant ne doit pas tromper. L'expression « droits et libertés fondamentaux » ne donne pas une vision cohérente et homogène des objets qu'elle vise. Telle est son ambivalence.

Ce sont ces dynamiques et ces paradoxes, parfois ces contradictions qui peuvent se faire jour entre « droits » et « libertés », que Mustapha Afroukh s'attache à comprendre. En retracant l'origine de cette nouvelle catégorie, il analyse le rôle central qu'exerce le juge dans leur protection mais aussi les interrogations que son usage suscite encore aujourd'hui, dans un contexte où se fragilise un peu plus chaque jour le modèle de l'État de droit.